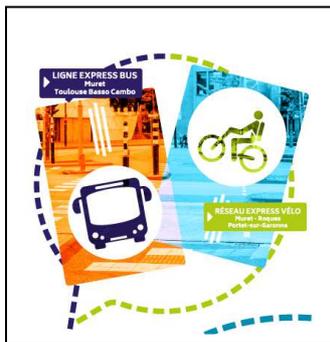


**BILAN DE LA CONCERTATION CITOYENNE POUR LE
PROJET DE RESEAU EXPRESS VELO
MURET/ROQUES/PORTET-SUR GARONNE**



Synthèse de la concertation citoyenne pour le projet de Réseau Express Vélo (REVe) Muret/Roques/Portet-sur-Garonne (Registres numérique et papier)

1/ Rappel de l'objet de la concertation

L'objet de cette concertation est de recueillir les contributions des citoyens sur le futur projet de Réseau Express Vélo (REVe) Muret - Roques - Portet-sur-Garonne porté par le Conseil départemental de la Haute-Garonne afin de connaître les besoins et les sujets à approfondir dans la suite des réflexions et ainsi, réunir les conditions de réussite du projet.

2/ Cadrage de la concertation

Cette concertation a débuté par l'organisation d'une réunion publique le 28 août 2019 durant laquelle le projet de REVe a été présenté par le Conseil départemental de façon conjointe avec le projet de ligne express bus porté par TISSEO collectivités sur le même fuseau de déplacement.

La période de concertation réglementaire s'est déroulée du 26 août au 27 septembre 2019.

Les citoyens avaient à leur disposition 2 procédés pour déposer leurs contributions :

- Soit sur des registres papier déposés sur les communes de Muret, Portet-sur-Garonne, Roques, Communauté d'Agglomération du Muretain et au siège du Conseil départemental à Toulouse.
- Soit sur un registre numérique accessible sur le site du Conseil départemental. Ce dernier a eu pour but d'apporter de l'information sur le dialogue citoyen en cours, mais aussi et surtout de susciter la participation en ligne.
Son format ne donnait pas la possibilité aux internautes de commenter les avis formulés et il était possible de joindre tout type de document à la contribution : fichiers ou photos.

L'information a été relayée dans la presse, sites web et réseaux sociaux.

3/ Niveau de concertation et profils des contributeurs

76 internautes ont contribué au dépôt d'un avis sur le site web dédié et seules 2 contributions ont été consignées sur les registres papier.

2 fichiers représentant une photo (photo modèle d'un rond-point ; photo présentant une chicane à Portet) et un fichier représentant une contribution d'une association ont été répertoriés.

Le profil des contributeurs n'a pu être recueilli que pour ceux ayant utilisé le registre numérique :

- 67% des participants sont des utilisateurs réguliers du vélo
- 31% sont des utilisateurs occasionnels

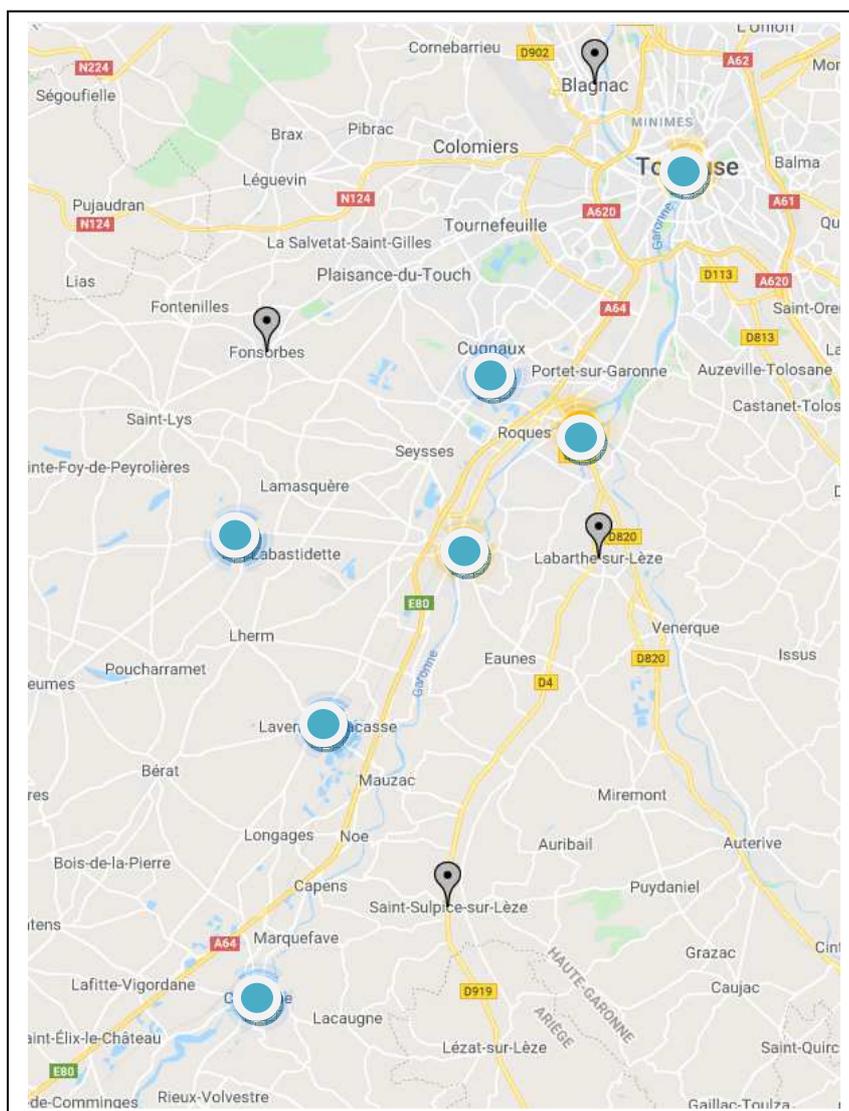
On peut donc conclure que cette première concertation n'a pas occasionné d'interventions de non cyclistes, cible également visée par le projet de REVE.

Un internaute a participé en tant que citoyen et représentant de l'association 2 pieds 2 roues, les autres au titre de citoyens.

Types de contributeurs	76 soit 31 % de contributeurs pratiquant le vélo de manière occasionnelle et 67% le pratique de façon régulière.
Pratiquant occasionnel	24
Pratiquant régulier	51
Non utilisateur	1

4/ Périmètre de participation

L'ensemble de ces participants semblent bien répartis sur le territoire de la concertation, comme le montre la carte ci-dessous :



5/ Les thèmes abordés

De façon globale, les participants à la concertation sont très favorables au projet de réseau Express Vélo sur cet axe Muret/Roques/Portet –sur-Garonne (98% de réponses favorables)

Les espaces de contributions ont été synthétisés selon 5 thèmes généraux.
Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'ampleur des échanges thème par thème.

Thème	Nombre d'avis
Respect de la charte technique des Réseaux Express Vélo	40
Préservation du cadre naturel (plantation ; zones vertes,...)	7
Services associés au vélo	28
Demande de jonctions transversales	23
Actions de sensibilisation	4

Respect de la charte technique des Réseaux Express Vélo

Il s'agit du thème qui a recueilli le plus de commentaires avec 53 % de participation. 21% des participants y expriment l'importance d'un itinéraire sécurisé et 25% revendiquent un itinéraire direct et sans obstacle et enfin 18% souhaitent une séparation totale des flux entre vélos et voiture, bus, piétons.

En termes de sécurité, le recours aux aménagements en trémie est cité par 4 d'entre eux.
Dans ce thème, les questions de l'importance d'un jalonnement efficient (en couleur et au sol) et de l'entretien régulier de la piste ont également été soulevées par les internautes.

La prise en compte des nouveaux équipements vélo (sacoques, vélo cargo, bi-porteur,) pour l'aménagement de l'emprise de la piste est également abordée.

Services associés au vélo

Le 2^{ième} thème le plus exprimé au cours de la concertation soit 37% des commentaires.

14 % des participants se sont exprimés sur la nécessité de disposer de parkings sécurisés à vélo afin de pouvoir utiliser les autres modes de transports à leurs dispositions.

D'autres thèmes tels que le transport des vélos dans le TER ou le bus ont été exprimés. **Des services relatifs au confort des cyclistes** ont également été cités : fontaines eau ; services réparation ;...

La question d'équiper la périphérie de l'agglomération toulousaine **en services de location vélo** a été citée ou encore **la réalisation de parking relais à proximité du REVe** pour garer les véhicules et partir à vélo.

L'éclairage de la piste fait partie des demandes des participants (d'autant que cette piste va concerner pour bonne partie des vélotisseurs (départ tôt le matin et retour le soir).
100% des internautes ayant abordés cette notion souhaite qu'il soit économe en énergie (solaire,...)

Demande de jonctions transversales

30% des participants ont rappelé l'importance de certaines jonctions à relier au REVe : 10 % souhaitent une jonction avec le Boulevard Eisenhower et la gare de Portet-sur-Garonne et 4% rappellent l'importance des liaisons écoles et zones de travail denses et zones commerciales.

Dans une moindre mesure, 5% élargissent la liaison aux communes de Seysses, Frouzins, Villeneuve, Cugnaux, Cazères et Carbone.

Importance de préserver le cadre naturel (plantation ; zones vertes,...)

8% des participants ont exprimés la nécessaire préservation des zones vertes et des zones naturelles sur le parcours du REVe.

A ce titre, la question de l'ombre portée par les arbres sur la piste est importante pour le confort des cyclistes notamment en période estivale.

A noter également que 23% des participants considèrent que la réalisation du REVe est une solution écologique et une action importante de lutte contre la pollution de l'air.

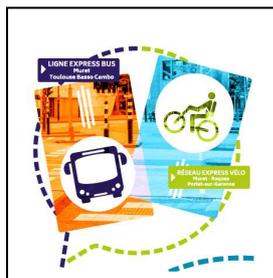
Besoin de sensibilisation des usagers de la route en général

5% des participants considèrent qu'une sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la route doit être envisagée (vélo, voiture, bus, piétons,...)

L'utilité des aménagements de limitation de vitesse (zones à 30km/h et ralentisseurs) est également préconisée.

6/ Autres points abordés :

- L'importance de prendre en compte l'avis des associations vélo du territoire lors de la définition du projet pour 5% des participants
- La non-satisfaction pour 9 % des contributeurs concernant l'aménagement de la piste cyclable associée au linéo 5



Synthèse des contributions individuelles et collectives lors de la réunion publique du 28 août 2019 pour le projet de Réseau Express Vélo (REVe) Muret/Roques/Portet-sur-Garonne

La réunion publique du 28 août 2019 avait pour **objectifs** :

- de présenter les deux projets (Réseau Express Vélo Muret - Roques - Portet-sur-Garonne et Ligne Express Bus Muret - Toulouse Basso Cambo) dans leur état d'avancement,
- de lancer la période de concertation réglementaire qui se déroule du 26 août au 27 septembre 2019
- de répondre aux questions des participants et de recueillir leurs contributions sur les conditions de réussite des deux projets et sur les sujets à approfondir dans la suite des réflexions

Pour recueillir ces contributions, **deux outils étaient mis à disposition des participants** :

- un questionnaire individuel
- un support de travail collectif

Pendant la présentation des deux projets, les participants étaient invités à remplir le questionnaire individuel. A l'issue des présentations, un temps de travail par table a permis de réfléchir collectivement (par tables de 8 à 10 personnes) aux conditions de réussite et aux sujets à approfondir. La soirée s'est conclue par une restitution commune des échanges par tables, et par l'apport de réponses et de compléments par les intervenants du Conseil Départemental et de Tisséo Collectivités.

Environ 70 personnes étaient présentes lors de cette réunion, pour la plupart habitant sur les communes de Roques, Portet-sur-Garonne et Muret.

D'après les réponses aux questionnaires individuels (39 répondants), les participants correspondaient bien au profil de futurs usagers potentiels des deux futurs services: plus de la moitié des répondants travaillent à Toulouse, et même si l'usage de la voiture reste prédominant, une part significative utilise régulièrement le vélo et les transports en commun pour leurs trajets quotidiens.

L'analyse des contributions individuelles et collectives fait émerger un certain nombre de sujets récurrents dans les questions, remarques et attentes exprimées par les participants :

- **Le fonctionnement et l'efficacité du service :**
 - Assurer le bon partage de la route et la continuité des aménagements, travailler sur les aménagements associés (stationnements ou location de vélos, franchissements, continuités piétonnes...)
 - Rechercher la cohérence entre les deux aménagements projetés (Ligne express bus porté par TISSEO et REVe) en termes notamment de traversées et de cohabitation avec les autres modes de transport

- **Les connexions avec les infrastructures existantes ou en projet :**
 - La connexion avec les voies cyclables présentes sur le territoire, la création d'aménagement permettant l'intermodalité (stationnements vélos et voiture), la bonne gestion des entrées et des sorties sur la voie cyclable...
 - des enjeux d'intermodalité entre les deux projets (ligne express et REVe), avec par exemple la possibilité de prendre le bus avec un vélo
- **Le confort :**
 - Pour le REVe : des aménagements et des services pour rendre attractif l'usage du vélo : points d'eau, ombrage, qualité du mobilier urbain, largeur de la voie cyclable...
- **La sécurité des aménagements :**
 - Pour le REVe : sécurité des accès et des franchissements, éclairage de la voie, sécurisation des voies adjacentes...
- **Le foncier et la réalisation du projet dans le temps :**
 - La création de réserves foncières pour permettre de développer les infrastructures
 - La vigilance à avoir sur les espaces végétalisés existants, à conserver autant que possible
 - Le questionnement sur un cahier des charges « type » pour l'aménagement des futurs projets REVe
- **Divers :**
 - Des inquiétudes sur des retards possibles de la réalisation des aménagements